

Les Brèves

CIRCULATION

- Mise en place de ralentisseurs berlinois.
- Réouverture des rues Jean Jaurès et Jean Moulin avec la création d'une zone de rencontre (20km/h). Priorité aux piétons.
- Boulevard Pasteur : enlèvement des arbres sur les trottoirs afin de permettre la circulation piétonnière (les arbres ont été replantés au cimetière).



Boulevard Pasteur



Rue Jean Jaurès



Rue Jules Ferry

POLICE - SÉCURITÉ

- L'effectif de la Police municipale compte 7 agents depuis le 1er juillet.
- L'opération "tranquillité vacances" sera renforcée par la mise en place de la démarche "voisins vigilants" (formulaire ci-joint).

“ Bien qu'élus depuis à peine 4 mois, nous avons souhaité continuer notre dialogue avec les Boujanais en éditant ce premier petit journal, certes imparfait, mais dont le but est avant tout de tenir chacun informé de nos premières actions. A l'avenir, nous envisagerons d'éditer un journal municipal chaque trimestre où toutes les questions relatives à la vie de notre village seront traitées de manière plus approfondie. ”

Gérard Abella

LES JEUNES

La municipalité a recruté 5 jeunes boujanais en emploi saisonnier sur une période de 4 semaines afin de renforcer les services techniques pendant la saison estivale. Ces emplois sont réservés uniquement aux Boujanais. Démarrage de l'opération le 1er juillet.

PERMANENCES

- La permanence sociale (recherche de logement, d'emploi...) est assurée en Mairie, tous les mardis et jeudis de 15h30 à 16h30 par Marie Ange Bordja (Conseillère municipale).
- Les services administratifs sont désormais ouverts le samedi de 9h à 12h. La permanence est assurée par un élu accompagné d'un agent municipal.

LES MARCHES

Afin de dynamiser le centre de notre village, les emplacements ont été mis à disposition gratuite auprès des commerçants du marché de l'esplanade qui se voit aujourd'hui agrandi avec de nouveaux exposants.



Marché redynamisé sous la houlette de Caroline Neury !

LA DÉCHETTERIE

Rappel : la déchetterie est ouverte le lundi et du mercredi au samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30. Dorénavant et dès la rentrée, elle ouvrira également ses portes le dimanche matin de 9h à 12h. Tél : 06 74 04 06 99.

LES ENCOMBRANTS

Le 1er vendredi de chaque mois et sur un simple coup de fil à la mairie, une semaine avant, les services municipaux procéderont à l'enlèvement de vos encombrants. Tél : 04 67 09 26 40.

Le Boujanais n°1

- Les dossiers
- Les brèves
- Les festivités





L'Édito du Maire

Chères Boujanaises, chers Boujanais,

Voilà bientôt 4 mois que j'ai pris mes fonctions et je suis à présent en mesure de faire un état des lieux réel et en toute transparence.

Je vous le dois car je m'y étais engagé pendant la campagne électorale.

Le premier constat que j'ai fait a été l'état délicat de la trésorerie qui se révèle compliquée à gérer pour l'année 2014.

J'ai été le premier surpris de cette situation qui révèle des dysfonctionnements incompréhensibles dans la gestion précédente et surtout un manque d'anticipation financière.

De ce fait j'ai compris l'empressement avec lequel avait été réalisée la vente de l'ancien restaurant scolaire un mois seulement avant les élections.

Quoiqu'il en soit je m'étais engagé à récupérer cet emplacement, idéalement situé sur l'esplanade, pour y créer un espace de vie et d'activités "multi-générationnel". Cette promesse a été tenue et concrétisée en Conseil Municipal le 3 avril 2014.

De même, le poste de Police sera transféré face à la Mairie dans des locaux qui accueilleront également divers commerces.

Tous mes engagements de campagne seront tenus sans exception.

Je le déclare solennellement.

Toutefois, nous devons, dans le calendrier des réalisations, prendre en compte les décisions de l'État et de son désengagement financier envers les communes sans oublier les diverses subventions revues à la baisse.

Mais je le redis : les impôts ne seront pas augmentés malgré tout !

J'ai préféré, dans un premier temps réduire les dépenses :

- En supprimant mon indemnité et celles des élus.

- En désengageant la commune dans certaines dépenses liées à la fête du Cheval et du Toro. Pour cela nous organiserons la Fête différemment en privilégiant son caractère familial dans une convivialité partagée en étroite collaboration avec les associations dont les actions n'ont jamais cessé de dynamiser votre quotidien et avec le soutien de partenaires privés.

- En évitant de nous engager dans des procédures judiciaires longues et coûteuses pour le contribuable (procès SCI Les Pyramides : 43 000€ à payer immédiatement sous astreinte journalière).

C'est le défi que nous devons relever et je sais que cela ne sera pas facile.

Mais ce pari sur l'avenir c'est tous ensemble que nous le gagnerons et que nous améliorerons la qualité de vie dans notre beau village.

Merci à vous chères Boujanaises et chers Boujanais de nous avoir accordé votre confiance pour mener à bien cette mission.

Cette confiance vous nous l'accordez chaque jour en répondant à l'opération "Avis à la population" et en nous faisant part de vos observations pour améliorer notre quotidien.

Résolument optimistes nous mettons toute notre énergie à ne pas vous décevoir. Cela sera là notre récompense.

Gérard Abella

Maire de Boujan-sur-Libron

Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée

Les Dossiers

URBANISME

Le lotissement "Le Domaine de la Plaine" : le permis d'aménager ayant pour finalité de réaliser environ 130 logements a été retiré sans aucune incidence financière pour la commune.

Concernant le P.L.U (Plan Local d'Urbanisme) et en particulier les zones à risque d'inondation, nous sommes dans l'attente de la décision de l'État.

Les groupements Buesa Estève / Angelotti (Le Domaine) et Teysserenc (Les Jardins de St Louis) ont accepté de revoir la destination de certains appartements et d'y inclure des logements à caractère social afin de nous aider à atteindre les quotas imposés par la loi Duflot. Je les en remercie et j'honore cette décision courageuse tant sur le plan moral que financier.

Le dispositif d'aide à l'amélioration de l'habitat est en place et actif (aide financière, technique et administrative). Renseignements à la Maison des Cœurs de Villes. Tél : 04 99 41 34 94.

CADRE DE VIE

- Nous avons remis en service la fontaine de l'esplanade et sécurisé ses abords.
- Notre village est inscrit cette année au concours des villages fleuris.
- Dorénavant plus aucun pesticide ne sera utilisé et le désherbage se fera à la main.
- La balayeuse intervient dans toutes les rues du village et tous les jours.



Ré-aménagement de la fontaine

DÉMOGRAPHIE

Nous resterons attentifs à maîtriser le nombre d'habitants afin de rester en adéquation avec les structures d'accueil existantes qui, comme nous le pressentions s'avèrent actuellement insuffisantes.

SCOLAIRE

La rentrée est fixée le 2 septembre 2014.

Les inscriptions :

Cette année nous avons dû faire face à l'existant et nous avons été contraints d'accorder quelques rares dérogations (fratries, grands-parents) Boujanais.

A partir de l'an prochain, seuls seront acceptés les enfants des Boujanais résidents dans le village et plus aucune dérogation ne sera accordée pour éviter les sureffectifs et préserver un enseignement de qualité.

La Loi Peillon :

Tout comme les enseignants et les parents d'élèves, nous n'y sommes pas favorables. En effet, au-delà du risque réel de fatigue pour les enfants, son application représente un coût prohibitif pour nos finances communales d'environ 50 000€ supplémentaires.

Toutefois sachant que cela nous sera très certainement imposé, nous y avons travaillé avec les parents et les enseignants et aujourd'hui nous sommes prêts.

A.L.S.H (Accueil de loisirs sans hébergement)

La municipalité a décidé d'apporter son aide aux enfants de Boujan du centre de loisirs, pour toutes les vacances scolaires, réduisant le prix des sorties de 50%. Cet effort financier représente une dépense de 4000€ pour la commune.

Le spectacle de fin d'année aura lieu le vendredi 22 août à 18h30 au Théâtre de plein air.



Carnaval 2014

LES ASSOCIATIONS

En dépit des difficultés de trésorerie, le montant des subventions demeure inchangé. Le Maire et son adjoint délégué aux associations ainsi que les membres de la commission ont décidé que tout dossier de demande incomplète ou obsolète entraînera la suppression de la subvention.

JUMELAGE

Lors de notre déplacement à Vuarrens, j'ai souhaité rencontrer le responsable de l'exécutif de la Fédération de Foot du Canton.

Les liens ont été renoués et de jeunes footballeurs suisses seront présents dans notre village à l'occasion du Tournoi international de Foot de la Pentecôte 2015.

Je me suis personnellement engagé ainsi que le Conseil Municipal et le Club, à veiller à ce que cette manifestation se déroule dans les meilleures conditions et que les incidents antérieurs ne se renouvellent pas.



Soirée officielle à Vuarrens